

Le détricotage des réglementations chimiques européennes inquiète des organisations de la



Votre compte ▾

Commission européenne pousse plus loin encore la dérégulation, selon un rapport des ONG Corporate Europe Observatory et European Environmental Bureau.

Par Stéphane Horel

Publié le 06 juillet 2026 à 00h01, modifié le 06 juillet 2026 à 09h55 • Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés



La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, à Erevan, le 2 juillet 2026. HAYK BAGHDASARYAN/VIA REUTERS

Tout va très vite. Entre objectifs de « simplification » et directives dites « omnibus », le démantèlement des législations européennes est lancé sur tous les fronts à Bruxelles. Sous l'impulsion de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le détricotage des normes environnementales, en particulier, s'accélère au nom d'un impératif de compétitivité.

Parmi ces processus qui se déroulent derrière des portes closes : l'Alliance pour les produits chimiques critiques (Critical Chemicals Alliance ou CCA). Cette initiative menée au pas de charge est capturée par le lobby de la chimie et pourrait déboucher sur le soutien public à des molécules

toxiques, selon un [rapport conjoint des organisations Corporate Europe Observatory](#) et European Environmental Bureau (EEB), publié lundi 6 juillet et que *Le Monde* a pu consulter.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Le [processus de la CCA](#) consiste à établir une liste de substances chimiques et de sites de production estimés « *critiques pour les objectifs stratégiques* » de l'Union européenne (UE). Soit des molécules qui « *devraient refléter leur importance pour les secteurs stratégiques en aval, ainsi que le niveau de dépendance commerciale de l'UE* », selon les termes de la Commission. La fabrication de ces molécules bénéficierait alors d'aides financières de la part des Etats membres dans le cadre de l'Industrial Accelerator Act. Une législation spécifique sur ces « *produits chimiques critiques* » pourrait également voir le jour. « *Critiques – mais pour qui ?* », s'interrogent les deux ONG à l'origine du rapport. Peu importe, en effet, qu'ils soient toxiques.

La liste de travail des substances sélectionnées comporte des cancérogènes comme le benzène, le controversé dioxyde de titane, interdit comme additif dans les aliments, ou encore l'acide fluorhydrique, un liquide extrêmement dangereux et précurseur des PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées), les « polluants éternels » à l'origine d'une crise de pollution sans précédent dans l'histoire.

Lire aussi l'enquête | [PFAS : le coût vertigineux de la dépollution de l'Europe](#)

Ce parti pris de défense de produits chimiques « critiques » semble avoir balayé le concept d'« usage essentiel ». Combattu par l'industrie, ce principe politique et scientifique invite à n'autoriser les substances chimiques nocives que si leur recours est essentiel à la santé, la sécurité ou au bon fonctionnement de la société, et s'il n'existe aucune solution de remplacement acceptable.

Poids lourds de la chimie

C'est le gouvernement français qui a avancé l'idée du CCA dès le début du deuxième mandat d'Ursula von der Leyen, par le biais d'un [document informel](#), révélé par le média *Politico* en décembre 2024. Une idée dont le lobby français de la chimie a réclamé la paternité, quelques semaines plus tard, lors d'une conférence organisée par la représentation permanente de la France à Bruxelles, explique le rapport des ONG, documents à l'appui. *Le Monde*, qui s'est également intéressé à la genèse française du CCA, s'est vu opposer une fin de non-recevoir à sa demande d'accès aux documents administratifs sur le sujet. « *Votre demande ne porte sur aucun document identifié ou information dont l'existence serait avérée* », a justifié le ministère de l'économie dans un courriel en mai.

Une série de rencontres ensuite organisées au niveau européen à la direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW) de la Commission avec les poids lourds de la chimie a permis d'affiner les contours du processus, comme le retracent les documents obtenus par les ONG. Etaient notamment présents l'organisation européenne de lobbying du secteur, le Conseil européen de l'industrie chimique (Cefic), l'organisation allemande Verband der Chemischen Industrie, le français Arkema, fabricant de PFAS, ou encore Plastics Europe.

Lire aussi | [Pollution : la législation européenne Reach sur les produits chimiques menacée par les lobbys](#)

Le décor de la réunion inaugurale a donné le ton. Le 13 janvier, plus de 200 invités ont convergé vers le gigantesque parc chimique de Chemelot, à Geleen, aux Pays-Bas, dont Stéphane Séjourné, le vice-président de la Commission. Présente ce jour-là, Tatiana Santos, responsable des politiques chimiques chez EEB, a été « *surprise* » de constater que « *le Cefic semblait mener la danse* » de cette réunion pourtant organisée par la Commission.

« Aucun contrôle démocratique »

Pour les ONG, l'orientation politique de cette initiative est *« fondamentalement problématique »*. Militante-chercheuse à Corporate Europe Observatory et co-autrice du rapport, Vicky Cann redoute que la CCA *« ne renforce la dynamique de dérégulation de l'UE, en permettant à l'industrie chimique dans la place de poursuivre son activité comme si de rien n'était »*. *« La CCA ne fait l'objet d'aucun véritable contrôle démocratique et ne prévoit rien pour lutter contre la vaste crise de pollution chimique qui affecte la santé et le bien-être des citoyens dans toute l'Europe »*, estime-t-elle.

La gouvernance même de la CCA, dépourvue de politique de gestion de conflit d'intérêts, dit tout de sa capture par les intérêts économiques, juge le rapport. Que ce soit au comité directeur, où aucune ONG n'est représentée, et dans les différents groupes de travail, les industriels dominent en nombre et, donc, en idées. A dater du 19 juin, seuls 13 des 293 membres répertoriés étaient des organisations de la société civile. Des géants du secteur tels que BASF, Evonik, Ineos, Syensqo et TotalEnergies siègent au sein des noyaux durs des groupes de travail. C'est le Cefic qui fournit l'espace de stockage pour l'ensemble des documents de travail de la CCA.

Peu de contestation possible dans ce contexte, d'autant que les décisions de ratification sont prises par un vote majoritaire. La dérégulation se vote dans Slido, une plateforme de sondages en ligne, décrit Tatiana Santos, qui a pu constater que les décisions étaient approuvées *« par 98 % ou 99 % des votants »*. *« Ceux d'entre nous qui n'étaient pas d'accord ont simplement été invités par la DG GROW à envoyer leurs commentaires après coup par courriel – on nous met devant le fait accompli »*, témoigne-t-elle. Les préoccupations des ONG, transmises en mai par voie officielle à la Commission, demeurent à ce jour sans réponse. Interrogée par *Le Monde*, celle-ci s'est bornée à citer, dans un courriel, les termes de références de la CCA, en soulignant que *« toute personne qui travaille sur la question des produits chimiques peut demander à devenir membre de l'Alliance, y compris les ONG et les universitaires »*.

Selon la méthodologie d'identification adoptée par la CCA, une molécule devra répondre à deux critères pour obtenir le statut de « critique » : l'« *essentialité* » et la « *vulnérabilité* ». Le vaste périmètre de cette dernière inclut les difficultés géopolitiques ou les coûts liés aux émissions de CO₂, mais aussi une « *exposition à des coûts réglementaires* » dus par exemple à la directive-cadre sur l'eau ou à celle sur les émissions industrielles, qui visent à contrôler la pollution.

D'après l'avant-projet de recommandations confidentiel, que *Le Monde* a pu consulter, les molécules et sites classés « critiques » devront conserver ce statut pendant au moins huit ans, *« même si les mises à jour annuelles ne les considèrent plus comme telles »*.

Le Cefic n'avait pas répondu à nos demandes de commentaire au moment du bouclage de cet article. La liste finale des produits « critiques » devrait être adoptée dès octobre. En l'état, il est certain qu'ils seront votés à la quasi-unanimité.

Vous avez des informations à nous transmettre sur les PFAS ?

N'hésitez pas à **contacter de façon sécurisée notre équipe enquêtes**, qui se tient à votre disposition si vous détenez des informations ou des documents d'intérêt public.

Stéphane Horel



Découvrez votre impact sur environnement avec l'Ademe



Retrouvez nos derniers hors-séries, livres et Unes du Monde



Mots croisés, sudoku, mots trouvés... Jouez avec nous

Voir plus

Partenaires

Guides d'achat avec Le Monde

Les meilleurs coussins de voyage

Les meilleurs antivols pour vélo

Les meilleures machines à café à grains

Les meilleures perceuses visseuses

Les meilleures lunch box

Les meilleures tondeuses à barbe

Les meilleurs ventilateurs

Tous nos guides

Le Monde | 

**Calculez votre
empreinte carbone et vo
empreinte eau**

en seulement 10 minutes

Faire le calcul